ACTION SOCIALE

Associations : sécuriser la gouvernance et maîtriser le régime fiscal applicable

Une association gestionnaire mène des activités désintéressées et des activités économiques, emploie du personnel et vit de subventions autant que de ressources propres. La frontière avec le secteur commercial est instable : une requalification fiscale peut déséquilibrer le budget, et des instances mal convoquées rendent les décisions contestables. Cette journée experte traite la portée des statuts, la responsabilité des dirigeants bénévoles et salariés, l'appréciation du caractère lucratif activité par activité, la sectorisation et la sécurisation des financements reçus.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel**	**À partir de 1 478 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Directeurs d'association, responsables administratifs et financiers, trésoriers, dirigeants bénévoles, experts-comptables et juristes du secteur associatif.

PRÉREQUIS
Exercer une responsabilité de direction de gestion ou de conseil auprès d'une association.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Analyser la portée des statuts et du règlement intérieur sur le fonctionnement des instances
- Évaluer la responsabilité des dirigeants bénévoles et des salariés titulaires de délégations
- Déterminer le régime fiscal applicable au regard du caractère désintéressé de la gestion
- Mettre en place une sectorisation ou une filialisation des activités lucratives
- Sécuriser le traitement des subventions des dons et des conventions de financement

03 Programme détaillé

M1 Statuts gouvernance et responsabilités

- Faire fonctionner les instances sans fragilité
- Portée des statuts et articulation avec le règlement intérieur
- Convocation tenue et preuve des décisions des instances
- Responsabilité civile et pénale des dirigeants bénévoles
- Délégations consenties au directeur salarié et leurs limites
- Dirigeance de fait et situations à risque
- Cas pratique : Le groupe analyse des statuts dont les règles de quorum rendent les décisions contestables.

M2 Régime fiscal et caractère lucratif

- Situer l'association face à l'impôt
- Appréciation du caractère désintéressé de la gestion
- Analyse des activités au regard de la concurrence du secteur commercial
- Impôt sur les sociétés taxe sur la valeur ajoutée et impositions locales
- Sectorisation des activités lucratives et suivi comptable distinct
- Recours à une filiale et conséquences pour l'association
- Atelier : Chaque participant qualifie les activités de sa structure à l'aide d'une grille d'analyse.

M3 Financements contrôles et obligations déclaratives

- Sécuriser les ressources
- Subventions publiques conventions d'objectifs et justification de l'emploi des fonds
- Régime des dons et délivrance des reçus fiscaux
- Commande publique et risque de requalification de la subvention
- Obligations comptables déclaratives et publicité des comptes
- Déroulement d'un contrôle et préparation des réponses
- Mise en situation : Un participant justifie l'emploi d'une subvention devant un financeur public.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 478 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr